

**RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Exécution des articles L2121-10 et L2121-12
du Code Général des Collectivités Territoriales

Le Conseil Municipal de la Ville de Loches
se réunira en séance ordinaire
en l'Hôtel de Ville de LOCHES le :

VENDREDI 10 JANVIER 2025 À 18 H 30

* * *

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal de la séance du 29 novembre 2024

N° d'ordre	FINANCES, COMMANDE PUBLIQUE
1	Rapport d'orientations budgétaires 2025
2	Remboursement de frais engagés par les élus municipaux lors de déplacements hors de la commune pour l'année 2025
3	État récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus municipaux au titre de l'année 2024
4	Groupement de commandes pour le marché de restauration scolaire et collective
5	Octroi d'une subvention exceptionnelle en faveur de la création d'un Mémorial des déportés juifs d'Indre-et-Loire

N° d'ordre	INTERCOMMUNALITÉ, TOURISME, ANIMATION, COMMUNICATION, VIE ÉCONOMIQUE ET COMMERCIALE, ÉCHANGES INTERNATIONAUX
6	Convention entre la Ville de Loches et la CCLST pour la gestion des réservations de la salle de séminaire du Moulin des Cordeliers
7	Convention d'utilisation de la salle de séminaire du Moulin des Cordeliers

.../...

N° d'ordre	ENFANCE, JEUNESSE, SOLIDARITÉ ET AFFAIRES SOCIALES, CENTRE D'HÉBERGEMENT MAURICE AQUILON
8	Convention d'objectifs et de financement entre la Ville de Loches et la CAF Touraine – Subvention Accueil de Loisirs périscolaire et extrascolaire

N° d'ordre	AMENAGEMENT, URBANISME, SERVICES TECHNIQUES
9	Adoption de la modification des statuts du SIEIL pour le transfert de la compétence « éclairage public » de la Communauté de Communes du Castelrenaudais et de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine

N° d'ordre	ADMINISTRATION GENERALE
10	Modification de l'état du personnel
11	Adhésion à la convention de participation santé et à son contrat collectif associé souscrit par le Centre de Gestion d'Indre-et-Loire
12	Indemnité spéciale de fonction et d'engagement pour la filière police - ISFE

ÉTAT DES DÉCISIONS

QUESTIONS ORALES

Fait à Loches, le 19 décembre 2024

Le Maire,



Marc ANGENAULT